

**Fondation des Entreprises du Médicament :
un renforcement en 2009 des engagements collectifs pour l'accès aux soins**

La Fondation des Entreprises du Médicament pour l'accès aux soins, Fondation sous l'égide de la Fondation de France, a été créée en 2008 à l'initiative du Conseil d'Administration du Leem. Elle a pour objectif de soutenir, en France, des projets d'acteurs sociétaux en favorisant l'émergence de projets innovants, modélisables et transversaux concernant les maladies chroniques et les maladies rares ainsi que la réduction des vulnérabilités et des inégalités sociales de santé.

Le Comité exécutif de la Fondation, réunit le 29 octobre 2009, a décidé pour 2009 :

- **d'accorder :**
 - o **le prix de la réduction des vulnérabilités de santé au Comède** pour son action en faveur de l'accès aux soins et à la santé des personnes migrantes (15 000 euros)
 - o **le prix spécial de la Fondation à l'association Renaloo** pour le développement d'un site Internet d'information à destination des personnes greffées du rein ou dialysées (10 000 euros)
- **de soutenir 4 nouveaux projets d'acteurs associatifs** (ces soutiens pourront faire l'objet d'une reconduction sur deux ans maximum, sous réserve d'évaluation de la mise en œuvre de l'action). Les projets retenus sont :
 - o **Arcat** pour la mise en place d'ateliers d'éducation à la santé et d'information des personnes précaires atteintes par le VIH-sida (10 000 euros)
 - o **L'association François Aupetit (AFA)** pour son projet de coaching personnalisé à la maison des MICI pour les personnes atteintes de maladies chroniques intestinales inflammatoires (10 000 euros)
 - o **L'UNAPECLE**, fédération d'associations de parents d'enfants atteints de cancer pour son projet de soutien et d'accompagnement psychologique des fratries (20 000 euros)
 - o **Les Petits Bonheurs**, pour ses programmes de soutien et d'accompagnement individualisé des personnes atteintes par le VIH-sida confrontées à un grand isolement, social, affectif, à des difficultés physiques et médicales importantes, notamment les plus âgées (10 000 euros)
- **de poursuivre les soutiens et partenariats en cours à :**
 - o **Eurordis**, Fédération européenne des associations de maladies rares pour la mise en place d'outils de communication WEB au service des malades et de leurs familles (55 000 euros)
 - o **L'Alliance Maladies Rares** pour ses actions dans le cadre de son développement en régions (25 000 euros)
 - o **Orphanet**. Site internet contribuant à améliorer le diagnostic, l'information et le traitement des maladies rares (100 000 euros)
 - o **L'association Etincelle**, espace d'accueil pour les femmes atteintes de cancer (20 000 euros)
 - o **Chroniques associés**, collectif d'associations de malades agissant pour améliorer l'insertion sociale, professionnelle et la qualité de vie des personnes atteintes (40 000 euros)

Ces engagements de la Fondation des Entreprises du Médicament à hauteur de 315 000 euros pour 2009 contribueront à renforcer des actions sociétales répondant directement aux besoins des personnes malades ou en situation de grande vulnérabilité afin d'améliorer l'accès aux soins, l'information et la prise en charge.

Composition du Comité exécutif de la Fondation www.leem.org